

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00312 Numéro SIREN : 533 388 658 Nom ou dénomination : 3C INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt 2783

2011 B 312

2012 / 2783

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12						
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier		Durée de l'exercice précédent : 12						
Numéro SIRET * 5 3 3 3 8 8 6 5 8 0 0 0 2 3		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31122021						
		N-1 31122020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement *	CX					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	58 049	49 548	8 500	8 587	
		Fonds commercial (1)	AH	42 000		42 000	42 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 490		5 490		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
		Terrains	AN					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 194		3 194		
		Autres immobilisations corporelles	AT	218 852		190 637	28 215	53 150
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
		Autres participations	CU	256 810		256 810		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB					
		Autres titres immobilisés	BD	1 623		1 623	1 623	
		Prêts	BF					
		Autres immobilisations financières *	BH	4 352		4 352	4 332	
TOTAL (II)		BJ	590 370		248 870	341 501	109 692	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	75		75		2 364	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	421 862		421 862		483 334
		Autres créances (3)	BZ	97 108		97 108		86 278
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
Disponibilités		CF	176 709		176 709		659 662	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	17 519		17 519		37 867	
	TOTAL (III)	CJ	713 273		713 273		1 269 503	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 303 644		248 870	1 054 774	1 379 195	
Renvois : (1) Dont droit au bail :					(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *								
Immobilisations :								
			Stocks :					
					Créances :			

CERTIFIÉ
CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	55 037	55 037
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	304 704	261 326
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 113	88 378
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 627	
	TO TAL (I)	DL	455 481	459 741
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	268 123	467 292
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	150	150
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 578	85 107
	Dettes fiscales et sociales	DY	220 654	284 759
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 156	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	69 634	82 148
TO TAL (IV)	EC	599 294	919 455	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 054 774	1 379 195	
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	392 545	878 527
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	405	707	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	32 894	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG	1 650 274	FH	29 848	FI	1 680 122	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 650 274	FK	29 848	FL	1 880 451	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	24 550	
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 704 689	1 900 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	31 523	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	580 316	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	23 090	
	Salaires et traitements *					FY	747 426	
	Charges sociales (10)					FZ	270 935	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	29 490
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3 590	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 654 848	1 783 302
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	761	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	787	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 724	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	3 724	3 452	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 937)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	46 904
								116 063

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 467			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		31 100		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 467	31 100		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		1 994		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		27 303		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	1 627	19		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 627	29 315		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	840	1 785		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	8 631	29 469		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 707 943	1 933 916		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 668 830	1 845 538		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	39 113	88 378		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IH			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IJ	761	639	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IK			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									HX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RC			
	(9)	Dont transferts de charges									RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A1	24 550	19 391	
											A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	2 577	2 289	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9												
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8												
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										1 627		2 467		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
						Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence		Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste			
						3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	103 819	KE		KF	1 720
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	3 194	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	104 250	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	5 063	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	106 791	LC		LD	3 736
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	219 298	LO		LP	3 736
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W	256 810	
Autres titres immobilisés					1P	1 623	1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	4 332	1U		1V	20	
TOTAL IV					LQ	5 955	LR		LS	256 830	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	329 072	ØH		ØJ	262 286
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en equivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	105 539
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am des constructions				IS		MG		MH	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	3 194
		Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	104 250
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	5 063
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	988	MT	109 539
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III					IY		NG	988	NH	222 046
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7
Autres participations					IØ		ØX		ØY	256 810	
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	1 623	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	4 352	
TOTAL IV					I3		NJ		NK	262 785	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						14		ØK	988	ØL	590 370
								ØM			

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	53 232	PF	1 806	PG		PH	55 038		
TOTAL I		RK	53 232	RM	1 806	RN		RO	55 038		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 194	QA		QB		QC	3 194		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	76 026	QE	10 069	QF		QG	86 094		
	Matériel de transport	QH	2 577	QI	1 266	QJ		QK	3 843		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	84 351	QM	16 349	QN		QO	100 700		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	166 148	QV	27 683	QW		QX	193 831		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	219 380	ØP	29 490	ØQ		ØR	248 870		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et in form. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	4 352	UV		UW	4 352				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	421 862		421 862						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 569		19 569					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 240		6 240					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	71 299		71 299						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	17 519		17 519						
	TOTAUX		VT	540 842	VU	536 490	VV	4 352			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	405		405						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	267 717		60 969		158 112		48 636		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	39 578		39 578						
Personnel et comptes rattachés		8C	60 043		60 043						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	66 599		66 599						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	87 472		87 472						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 539		6 539						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	150		150						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 156		1 156						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	69 634		69 634						
TOTAUX		VY	599 294	VZ	392 545		158 112		48 636		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	250 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	150			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	448 882	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122021			
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	39 113		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	1 369		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	8 631		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régime d'imposition particulier et imposition différée	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
TOTAL I								WR	49 113		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							WW			
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							XB			
	Majoration d'amortissement *							I6			
	Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD		
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	49 113		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	49 113		
								XO	0		

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	79 012	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE										Néant ☐ *								
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	88 378		Dividendes		ZD	43 378								
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZE	45 000								
							Report à nouveau		ZF									
	TOTAL I			OF	88 378		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG									
										TOTAL II		ZH	88 378					
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		
Exercice N : Exercice N-1 :																		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ												
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS												
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	141 175		143 849									
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				59 202	XQ	64 158		59 219									
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU												
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	258 787		270 095									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV												
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	116 196		126 021									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	580 316		599 185									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	3 784		4 689									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	19 306		10 695									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	23 090		15 384									
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	327 771		373 494									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	54 158		60 248									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *					OB	735 025											
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1,17 %		1,18 %									
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL												
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC												
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO												
				Plus-values à 19% JP		Imputations JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		1	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		5	3	3	3	8	8	6	5	8	0	0	0	2

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☒**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

C A D P E : A : plus ou moins-value nette à court terme (total alébroque des lignes 1 à 29 de la colonne ⑩)

C A D P E : B : plus ou moins-value nette à long terme (total alébroque des lignes 1 à 29 de la colonne ⑪)

C A D P E : C : autres plus-values taxables à 19% (1)

(A)

(B)

(A et B) (partie B)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col. ❹ = ❷ + ❸ - ❸ - ❹
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	19	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 680 122	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	3 299	
TOTAL 1	OX	1 683 421	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	16	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	16	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	155 733	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	365 381	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 590	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	524 704	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 158 732
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 158 732
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 683 421	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	2 746 349	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 53338865800023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3C INGENIERIE

ADRESSE (voie) 26 Bis rue Jules Didier

CODE POSTAL 10120

VILLE ST ANDRE LES VERGERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination IF3E

N° SIREN (si société établie en France) B98861446 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° Voie CALLE ALGEPSE

Code postal 46980 Commune PATERNA Pays ESPAGNE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 53338865800023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3C INGENIERIE

ADRESSE (voie) 26 Bis rue Jules Didier

CODE POSTAL 10120 VILLE ST ANDRE LES VERGERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SAS Dénomination BECB

N° SIREN (si société établie en France) 329163984 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie Allée de la Goberie

Code postal 53940 Commune ST BERTHEVIN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 054 774 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 707 943 euros** et un total **charges de 1 668 830 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 39 113 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	103 819		1 720			105 539
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	103 819		1 720			105 539
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 194					3 194
	Instal., agencement, aménagement divers	104 250					104 250
	Matériel de transport	5 063					5 063
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 791		3 736		988	109 539
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		219 298		3 736		988	222 046
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			256 810			256 810
	Autres titres immobilisés	1 623					1 623
	Prêts et autres immobilisations financières	4 332		20			4 352
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 955		256 830			262 785
TOTAL		329 072		262 286		988	590 370

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	53 232	1 806		55 038
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 232	1 806		55 038
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 194			3 194
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	76 026	10 069		86 094
	Matériel de transport	2 577	1 266		3 843
	Matériel de bureau, mobilier	84 351	16 349		100 700
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166 148	27 683		193 831
TOTAL		219 380	29 490		248 870

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Remboursements divers	
Avantages en nature	174
Remboursements formations	3 299
Indemnités activité partielle	3 738
Indemnités journalières sécurité sociale	11 418
Aides à l'embauche	5 922
TOTAL	24 550

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 352		4 352
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	421 862	421 862	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	19 569	19 569	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 240	6 240	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	71 299	71 299	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	17 519	17 519	
TOTAL DES CREANCES		540 842	536 490	4 352
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	405	405		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	267 717	60 969	158 112	48 636
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 578	39 578		
	Personnel et comptes rattachés	60 043	60 043		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 599	66 599		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	87 472	87 472		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 539	6 539		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	150	150		
	Autres dettes	1 156	1 156		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	69 634	69 634		
TOTAL DES DETTES		599 294	392 545	158 112	48 636
Emprunts souscrits en cours d'exercice		250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		448 882			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		150			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 158	4 362	(2 204)	-50,52
Autres créances		435	(435)	-100,00
TOTAL	2 158	4 797	(2 638)	-55,01

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		90 823
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		593
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	<i>119</i>	
<i>ASSURANCES COURUES NON ECHUES</i>	<i>69</i>	
<i>AGIOS A PAYER</i>	<i>405</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 772
<i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.</i>	<i>6 772</i>	
Dettes fiscales et sociales		82 301
<i>PROVISION CONGES A PAYER</i>	<i>59 436</i>	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	<i>19 576</i>	
<i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>3 289</i>	
Autres dettes		1 156
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>1 156</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

17 519

69 634

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

17 519

69 634

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		2 158
Autres créances clients		2 158
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2 158	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des produits exceptionnels		2 467
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>DEDITS & PENALITES PERCUS</i>	2 467	2 467
Total des charges exceptionnelles		1 627
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>DOT. AMORT. DEROGATOIRES</i>	1 627	1 627
Résultat exceptionnel		840

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement retraite	69 670	
	69 670	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	69 670	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2021

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	39 113	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés	1 369	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités		
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	8 631	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	49 113	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		49 113	
RESULTAT FISCAL			
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)		49 113	

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Nombre d'actions ordinaires	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 828 915	1 848 508	1 884 974	1 880 451	1 680 122
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	221 677	99 663	115 720	149 483	78 861
	Impôts sur les bénéfices	29 800	6 005	20 504	29 469	8 631
	Participation des salariés	39 703				
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	129 013	68 897	69 761	88 378	39 113
	Résultat distribué	80 000	25 000	25 000	45 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	30	19	19	24	14
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	26	14	14	18	8
	Dividende attribué	16	5	5	9	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				19	19
	Montant de la masse salariale	734 221	829 218	849 599	833 647	747 426
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	250 052	304 352	312 401	269 613	270 935

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2021

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
BECB	7 623	58 358	100,00	250 000	250 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
BECB					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
	251		1 680 122	39 113	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



106, Chemin des Sources
83170 BRIGNOLES
E-mail : eric.lequin@orange.fr

Tél. 04 94 59 23 74

SAS 3C INGENIERIE

26 bis rue Jules Didier

10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 31 décembre 2021.

3C INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 26 Bis rue Jules Didier, 10120 ST ANDRE LES VERGERS
533 388 658 RCS TROYES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 JUIN 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2021**

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 39 113,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	39 113,08 euros
------------------------	-----------------

A titre de dividendes à l'associée unique	20 000,00 euros
Soit 4,00 euros par action	

Solde	----- 19 113,08 euros
-------	--------------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 323 817,20 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 Juin 2022.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2018 :

25 000,00 euros, soit 5,00 euros par titre

-dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 250,00 euros,

-dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 23 750,00 euros.

Exercice clos le 31 Décembre 2019 :

25 000,00 euros, soit 5,00 euros par titre, dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 Décembre 2020 :

45 000,00 euros, soit 9,00 euros par titre, dividendes non éligibles à l'abattement de 40%.

Certifié conforme
Le Président



SAS 3C INGENIERIE.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 31 décembre 2021.

A l'associée unique de la SAS 3C INGENIERIE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale du 29 mai 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3C INGENIERIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je suis intervenu chez votre expert-comptable, Monsieur Emilio ANTUNEZ afin de prendre connaissance des procédures de travail mises en place pour l'établissement des comptes de votre société.

J'ai eu, dans le cadre de cette collaboration efficace, accès à l'intégralité de votre dossier, que ce soit sur les aspects comptable, social et juridique.

J'ai vérifié les modalités de l'évolution de facturation des clients de la société relative à la généralisation d'acomptes.

J'ai contrôlé au siège de votre société les procédures mises en place et pris connaissance des éléments post-clôture, notamment en ce qui concerne les clients et fournisseurs.

Mon jugement a globalement porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels présentés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

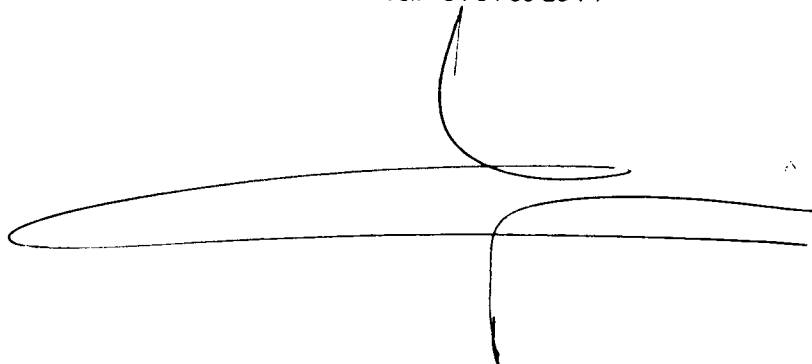
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BRIGNOLES
Le 25 mai 2022

Éric LEQUIN
Commissaire Aux Comptes.
Gérant de la SARL LE CENTRE COMPTABLE,
(Société titulaire du mandat de commissaire aux comptes).

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74



Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier			10120 ST ANDRE LES VERGERS					
Durée de l'exercice précédent * 12			Néant ☐ *					
Numéro SIRET * 5 3 3 3 8 8 6 5 8 0 0 0 2 3								
			Exercice N clos le, 31/12/2021					
			N-1 31/12/2020					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	58 049	49 548	8 500	8 587
		Fonds commercial (1)	AH	AI	42 000		42 000	42 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	5 490	5 490		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 194	3 194		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	218 852	190 637	28 215	53 150
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	256 810		256 810	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 623		1 623	1 623
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 352		4 352	4 332
TOTAL (II)		BJ	BK	590 370	248 870	341 501	109 692	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	75		75	2 364
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	421 862		421 862	483 334
		Autres créances (3)	BZ	CA	97 108		97 108	86 278
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	176 709		176 709	659 662	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	17 519		17 519	37 867	
	TOTAL (III)	CJ	CK	713 273		713 273	1 269 503	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 303 644	248 870	1 054 774	1 379 195	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	55 037	55 037
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	304 704	261 326
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 113	88 378
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 627	
	TOTAL (I)	DL	455 481	459 741
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	268 123	467 292
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	150	150
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 578	85 107
	Dettes fiscales et sociales	DY	220 654	284 759
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 156	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	69 634	82 148
TOTAL (IV)	EC	599 294	919 455	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 054 774	1 379 195	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	392 545	878 527
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	405	707	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	32 894		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 650 274	FH	29 848	FI	1 680 122	1 847 558	
		FJ	1 650 274	FK	29 848	FL	1 680 122	1 880 451	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	24 550	19 391	
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	374	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 704 689	1 900 216	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		31 523	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	580 316	599 185	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	23 090	15 384	
	Salaires et traitements *					FY	747 426	833 647	
	Charges sociales (10)					FZ	270 935	269 613	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	29 490	31 617
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						
	Autres charges (12)						3 590	2 334	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 654 848	1 783 302
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	49 841	116 914	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	761	718	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26	1 882	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	787	2 601	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 724	3 452	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 724	3 452	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 937)	(852)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 904	116 063	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 467		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		31 100	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 467	31 100	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 994	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		27 303	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 627	19	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 627	29 315	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	840	1 785	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 631	29 469	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 707 943	1 933 916	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 668 830	1 845 538	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	39 113	88 378	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	761	639	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	RC			
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	24 550	19 391	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2			
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A3			
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	2 577	2 289	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire en annexe) :	LE CENTRE COMPTABLE SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE A LA COMPAGNIE D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA au Capital de 517 000 € - RCS Brest 484 155 676 106, Chemin des Sources - 83100 BRIGNOLES Tél. : 04 94 69 23 74			
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			1 627	2 467	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence		Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste	
				3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	103 819	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2	KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3	KS	3 194	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	104 250	KW		KX
		Matériel de transport *	KY	5 063	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	106 791	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	219 298	LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U		8V		8W
Autres titres immobilisés		IP	1 623	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	4 332	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	5 955	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OG	329 072	OH		OJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				4		5		6		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	105 539	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MH		MI		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT				ML	3 194	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers	IU				MN	104 250	MO	
		Matériel de transport	IV				MQ	5 063	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW				MT	109 539	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX				MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY				NA		NB		
	Avances et acomptes	NC				NE		NF		
	TOTAL III	IY				NH	222 046	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ			OU		M7		OW
		Autres participations	IO			OX		OY	256 810	OZ
Autres titres immobilisés		II			2B		2C	1 623	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E		2F	4 352	2G	
TOTAL IV		I3			NJ		NK	262 785	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4			OK	988	OL	590 370	OM	

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	53 232	PF	1 806	PG		PH	55 038	
TOTAL I			RK	53 232	RM	1 806	RN		RO	55 038	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 194	QA		QB		QC	3 194	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	76 026	QE	10 069	QF		QG	86 094	
	Matériel de transport		QH	2 577	QI	1 266	QJ		QK	3 843	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	84 351	QM	16 349	QN		QO	100 700	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	166 148	QV	27 683	QW		QX	193 831	
TOTAL GENERAL (I + II)			ON	219 380	OP	29 490	OQ		OR	248 870	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3			R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1			S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8			T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6			T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4			U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2			V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9			W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7			X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03		05
		9U	9V		9X
		06	07		09
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6S
	Sur comptes clients	6T	6U		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE										Néant ☐			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	4 352	UV		UW	4 352					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX	421 862		421 862							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 569		19 569							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 240		6 240							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC	71 299		71 299							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR										
	Charges constatées d'avance		VS	17 519		17 519							
	TOTAUX			VT	540 842	VU	536 490	VV	4 352				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE										
			VF										
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	405		405							
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	267 717		60 969		158 112		48 636			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	39 578		39 578							
Personnel et comptes rattachés			8C	60 043		60 043							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	66 599		66 599							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	87 472		87 472							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 539		6 539							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	150		150							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 156		1 156							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	69 634		69 634							
TOTAUX			VY	599 294	VZ	392 545		158 112		48 636			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	250 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	150				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	448 882									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
DAIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 511 000 € - RCS Draguignan 484 15
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNON
Tél. : 04 94 59 23 74

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122021	
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	39 113
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)							WE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							WF	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)							WG	1 369
	Amendes et pénalités							WH	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							WI	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							WJ	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE							WK	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI							WL	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							WM	
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							WN	
	- imposées au taux de 0 %							WO	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							WP	
	- Plus-values nettes à court terme							WQ	
	- Plus-values soumises au régime des fusions							WR	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							WS	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*							WT	
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)							WU	
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro							WV	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								WY	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								WZ	
TOTAL I								XA	49 113
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								XB	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								XC	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							XD	
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							XE	
	- imposées au taux de 0 %							XF	
	- imposées au taux de 19 %							XF	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							XF	
	- imputées sur les déficits antérieurs							XF	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							XF	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							XF	
	Régime des sociétés mères et des filiales *							XF	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)							XF	
Mesures d'incitation	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							XF	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							XF	
	Majoration d'amortissement *							XF	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)							XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)							XF	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)							XF	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)							XF	
	Entreprises nouvelles 44 sexies							XF	
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)							XF	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)							XF	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)							XF		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)							XF		
Zone de restructuration de la défense (44 terdécies)							XF		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdécies)							XF		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)							XF		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XF	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)							XF	
	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite							XF	
	Créance dégagee par le report en arrière de déficit							XF	
	Dt ded exc (art 39 decies A)							XF	
	Dt ded exc (art 39 decies B)							XF	
	Dt ded exc (art 39 decies C)							XF	
	Dt ded exc (art 39 decies D)							XF	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 décies F)							XF	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)							XF	
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								XF
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI	49 113	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							XI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XI		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	49 113	
							XO	0	

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	79 012	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer	9J		9K
	9L		9M
	9N		9O
	9P		9Q
	9R		9S
	9T		9U
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 155 176
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tel. : 04 94 59 23 74

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	88 378		- Autres réserves	ZD	43 378				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	45 000				
					Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
TOTAL I				OF	88 378	TOTAL II		ZH	88 378		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ		Exercice N :		Exercice N-1 :		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	141 175	143 849				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 59 202				XQ	64 158	59 219				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	258 787	270 095				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	116 196	126 021				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	580 316	599 185				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 784	4 689			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	19 306	10 695			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	23 090	15 384			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	327 771	373 494				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	54 158	60 248				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				OB	735 025					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,17 %	1,18 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 0%		JL						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 10%		JC						
			Plus-values à 19%		JO						
			Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 1		N° SIRET de la société mère du groupe JJ		5 3 3 3 8 8 6 5 8 0 0 0 2 3						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE						Néant ☒	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	19%	15% ou 12,80%	
		⑨					
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRI A : plus ou moins-value nette à court terme, total aléatoire des charges et du décaissement							
CADRI B : plus ou moins-value nette à long terme, total aléatoire des charges et du décaissement							
CADRI C : autres plus ou moins-values taxable à 19% (1)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au capital de 517 000 € RCS Draguignan 434 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**

Néant ☒ *

A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES AFFECTATIONS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Désignation de l'entreprise : **SAS 3C INGENIERIE**Néant ☒ *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,80 % ☐.☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenuGains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ☐	Moins-values à 12,80 % ☐	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ☐	Solde des moins-values à 12,80 % ☐
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ☐	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ☐	Solde des moins-values à reporter col. ☐ = ☐ + ☐ - ☐ - ☐ ☐
	A 19 % ou à 15 % ☐	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ☐	A 15 % ou à 19 % ☐		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517.000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106 Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 53338865800023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3C INGENIERIE

ADRESSE (voie) 26 Bis rue Jules Didier

CODE POSTAL 10120

VILLE

ST ANDRE LES VERGERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination IF3E

N° SIREN (si société établie en France) B98861446 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° Voie CALLE ALGEPSE

Code postal 46980 Commune PATERNA Pays ESPAGNE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AUX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Bastia 484 156 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tel. : 04 94 59 23 74

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 53338865800023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3C INGENIERIE

ADRESSE (voie) 26 Bis rue Jules Didier

CODE POSTAL 10120 VILLE ST ANDRE LES VERGERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SAS Dénomination BECB

N° SIREN (si société établie en France) 329163984

% de détention 100,00

Adresse : N° Voie Allée de la Goberie

Code postal 53940 Commune ST BERTHEVIN

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA CHAMBRE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin Des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. 04 94 59 23 74

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 054 774 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 707 943 euros** et un total **charges de 1 668 830 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 39 113 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	103 819		1 720			105 539
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	103 819		1 720			105 539
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 194					3 194
	Instal., agencement, aménagement divers	104 250					104 250
	Matériel de transport	5 063					5 063
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 791		3 736		988	109 539
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	219 298		3 736		988	222 046	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			256 810			256 810
	Autres titres immobilisés	1 623					1 623
	Prêts et autres immobilisations financières	4 332		20			4 352
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 955		256 830			262 785
TOTAL		329 072		262 286		988	590 370

LE CENTRE COMPTABLE
 SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 INSCRITE A LA COMPAGNIE
 D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
 au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
 106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
 Tél. : 04 94 59 23 74

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	53 232	1 806		55 038
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 232	1 806		55 038
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	3 194			3 194
Autres Instal., agencement, aménagement divers	76 026	10 069		86 094
Matériel de transport	2 577	1 266		3 843
Matériel de bureau, mobilier	84 351	16 349		100 700
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166 148	27 683		193 831
TOTAL	219 380	29 490		248 870

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 884 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Remboursements divers	
Avantages en nature	174
Remboursements formations	3 299
Indemnités activité partielle	3 738
Indemnités journalières sécurité sociale	11 418
Aides à l'embauche	5 922
TOTAL	24 550

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 352		4 352
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	421 862	421 862	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	19 569	19 569	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 240	6 240	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	71 299	71 299	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	17 519	17 519	
	TOTAL DES CREANCES	540 842	536 490	4 352
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	405	405		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	267 717	60 969	158 112	48 636
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 578	39 578		
	Personnel et comptes rattachés	60 043	60 043		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 599	66 599		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	87 472	87 472		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 539	6 539		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	150	150		
	Autres dettes	1 156	1 156		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	69 634	69 634		
	TOTAL DES DETTES	599 294	392 545	158 112	48 636
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	448 882			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	150			

LE CENTRE COMPTABLE
 SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 INSCRITE A LA COMPAGNIE
 D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
 au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
 106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLLE
 Tél. : 04 94 59 23 74

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 158	4 362	(2 204)	-50,52
Autres créances		435	(435)	-100,00
TOTAL	2 158	4 797	(2 638)	-55,01

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		90 823
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		593
INTERETS COURUS NON ECHUS	119	
ASSURANCES COURUES NON ECHUES	69	
AGIOS A PAYER	405	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 772
FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	6 772	
Dettes fiscales et sociales		82 301
PROVISION CONGES A PAYER	59 436	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	19 576	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 289	
Autres dettes		1 156
CHARGES A PAYER	1 156	

LE CENTRE COMPTABLE
 SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 INSCRITE A LA COMPAGNIE
 D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
 au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
 106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
 Tél. : 04 94 59 23 74

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			17 519	69 634
Charges et Produits FINANCIERS				
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			17 519	69 634

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		2 158
Autres créances clients		2 158
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2 158	

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des produits exceptionnels		2 467
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>DEDITS & PENALITES PERCUS</i>	2 467	2 467
Total des charges exceptionnelles		1 627
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>DOT. AMORT. DEROGATOIRES</i>	1 627	1 627
Résultat exceptionnel		840

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement retraite	69 670	
Autres engagements	69 670	
Total des engagements financiers (1)	69 670	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 444 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

31/12/2021

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	5 000,00	10,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	5 000,00	10,0000	50 000,00

LE CENTRE COMPTABLE

SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE A LA COMPAGNIE

D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA

au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676

106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES

Tél. : 04 94 59 23 74

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL en fin d'exercice	Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Nombre d'actions ordinaires	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 828 915	1 848 508	1 884 974	1 880 451	1 680 122
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	221 677	99 663	115 720	149 483	78 861
	Impôts sur les bénéfices	29 800	6 005	20 504	29 469	8 631
	Participation des salariés	39 703				
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	129 013	68 897	69 761	88 378	39 113
	Résultat distribué	80 000	25 000	25 000	45 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	30	19	19	24	14
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	26	14	14	18	8
	Dividende attribué	16	5	5	9	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				19	19
	Montant de la masse salariale	734 221	829 218	849 599	833 647	747 426
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	250 052	304 352	312 401	269 613	270 935

LE CENTRE COMPTABLE

SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE A LA COMPAGNIE

D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA

au Capital de 517 000 € - RCS Draguignan 484 155 676

106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES

Tél. : 04 94 59 23 74

